

**14** personnes ont eu la tuberculose en Valais en 2015

**556** personnes en ont souffert au niveau suisse

Dans le monde, la maladie a tué 1,1 million de personnes en 2015

**MALADIE INFECTIEUSE** La tuberculose reste la cause de décès numéro deux parmi les maladies infectieuses au niveau mondial. Chez nous, les cas restent rares.

# La tuberculose reste d'actualité

LYSIANE FELLAY

La tuberculose est une maladie plutôt rare en Suisse. Le pays a recensé 556 cas en 2015, dont 14 en Valais. Globalement, ces dernières années, le canton a observé une vingtaine de cas par an. Chaque cas de maladie doit obligatoirement être déclaré en Suisse. Si notre pays est relativement épargné, la tuberculose fait encore de nombreuses victimes dans le monde, en particulier

«**Pour se soigner, il faut prendre soigneusement son traitement.**»

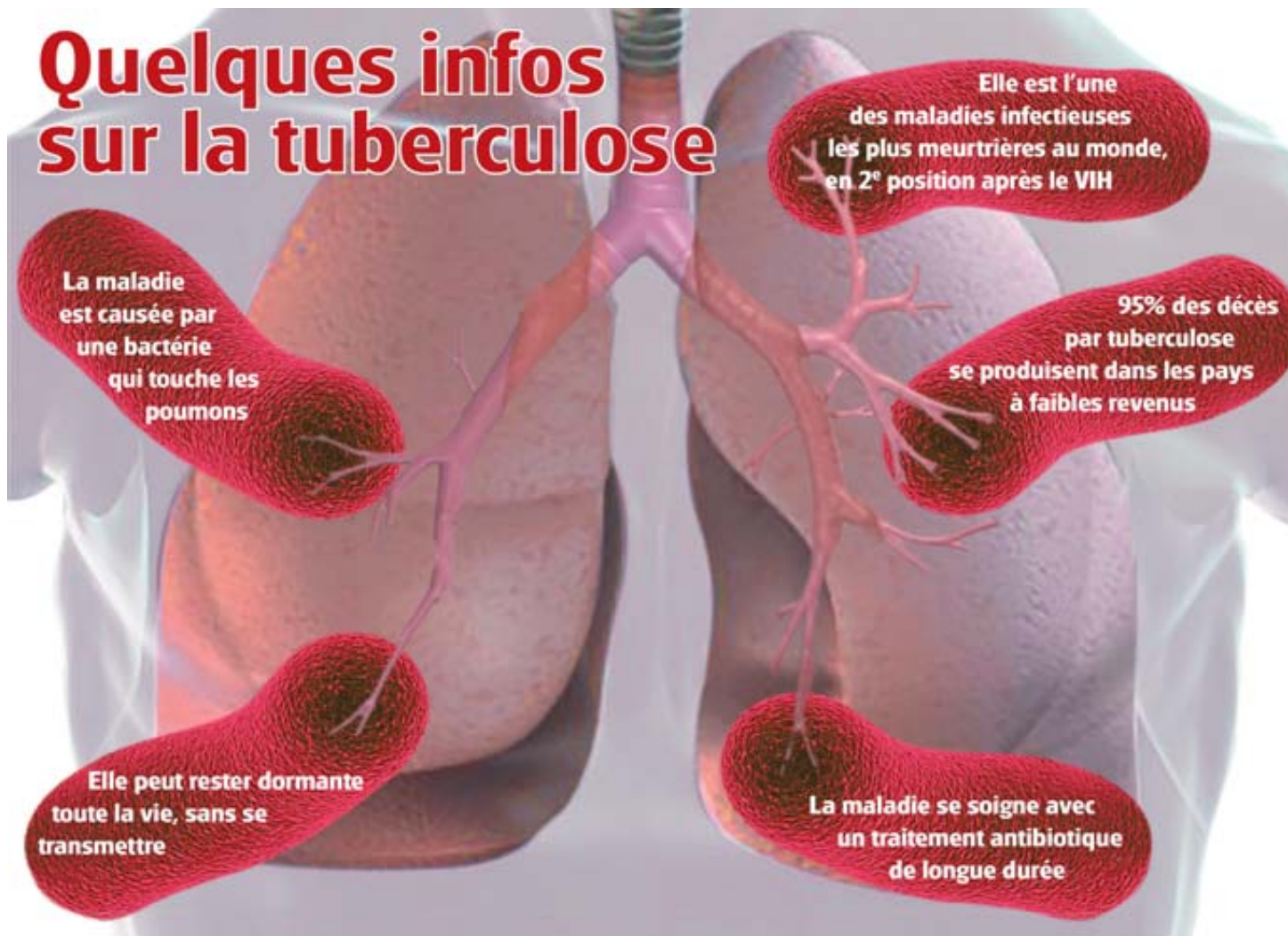


**JEAN-GEORGES FREY**  
PNEUMOLOGUE ET MÉDECIN-CHEF À L'HÔPITAL DU VALAIS

dans les pays asiatiques et africains. «Dans le domaine des maladies infectieuses, c'est la cause de décès numéro 2 après le VIH au niveau mondial», note le Pr Nicolas Troillet, médecin-chef du service des maladies infectieuses de l'Hôpital du Valais.

## Bactérie en suspension dans l'air

La tuberculose est une maladie infectieuse due à une bactérie. Elle affecte généralement les poumons. Lorsque la personne atteinte de tuberculose tousse, les germes pathogènes vont se répandre dans l'air sous forme de gouttelettes microscopiques contenant des particules infectieuses. Ces dernières peuvent rester longtemps en suspension dans l'air. La bactérie peut ensuite entrer en contact par voie aérienne avec l'organisme d'une autre personne. A ce moment-là, la personne ne va pas forcément déve-



lopper la tuberculose. La bactérie peut être neutralisée par l'organisme et rester «dormante». Dans 90% des cas, la tuberculose ne se déclarera pas. Par contre, dans 10% des cas, la maladie va se développer. C'est souvent le cas si l'immunité de la personne est faible. «Les gens ayant une immunité

diminuée sont plus vulnérables. Il peut s'agir de personnes atteintes du VIH, de personnes suivant un traitement avec des immunosuppresseurs, en cours de chimiothérapie ou encore de personnes âgées avec un système immunitaire fragile, par exemple», précise Nicolas Troillet. Quand la maladie se déclare, elle

peut s'attaquer aux poumons, entraînant des lésions. Elle peut également toucher d'autres organes. «Quand la maladie s'active, cela peut ressembler à une bronchite ou à une pneumonie. Elle évolue lentement. Les personnes touchées vont être malades longtemps, plusieurs semaines voire des mois. Elles vont

s'affaiblir et perdre du poids de manière générale», explique le Dr Jean-Georges Frey, pneumologue et médecin-chef à l'Hôpital du Valais. «Si la toux dure depuis plus de six semaines, la personne doit absolument consulter son médecin. Il va alors pousser les investigations plus loin. Pour découvrir s'il s'agit ou non de la tuberculose, il existe deux tests. Le premier, le test de Mantoux, consiste à injecter de la tuberculine dans la peau. Si la peau réagit, devient rouge et dure, le test est positif. Il existe également un test sanguin, plus fiable, mais plus cher», souligne le pneumologue. Si le résultat est positif, une radio des poumons permettra de déterminer le stade d'avancement de la maladie. La tuberculose se soigne très bien aujourd'hui. Il existe un traitement efficace. «Le patient devra prendre trois ou quatre antibiotiques sur une période de six mois à une année en-

viron. L'important est de prendre méticuleusement tous les comprimés pour s'assurer du succès du traitement», souligne Jean-Georges Frey. Pour éviter la propagation de la bactérie, la personne sera isolée les deux premières semaines du traitement.

## Résistance aux antibiotiques

Il est également important de prendre soigneusement le traitement pour guérir et éviter les résistances aux antibiotiques. «Lorsque l'on se trouve face à une ou plusieurs résistances, ça devient très vite compliqué. Le traitement habituel n'est plus efficace et il faut trouver des alternatives – et elles sont peu nombreuses – pour soigner la personne. C'est plus long, plus difficile et plus coûteux», note Nicolas Troillet. Les pays de l'Europe de l'Est sont particulièrement touchés par ces résistances de la tuberculose aux antibiotiques. Elles concernent souvent plusieurs antibiotiques à la fois. La recherche planche donc actuellement sur des traitements qui permettent de soigner les personnes atteintes par une tuberculose multirésistante. Les chercheurs travaillent également à l'élaboration d'un vaccin plus efficace. En effet, actuellement, il existe bien un vaccin, mais son efficacité n'est pas totale. En Suisse, il n'est plus recommandé puisque la maladie n'est pas très présente. Enfin, précisons encore que si vous voyagez dans des pays où la tuberculose est très fréquente, vous ne courez, en principe, pas un risque important de contracter la maladie. Seul un contact fréquent et répété avec un malade ou un séjour prolongé dans cette région en relation avec les habitants augmente le risque de contracter la tuberculose. ○

## TUBERCULOSE: LES ENQUÊTES D'ENTOURAGE EN VALAIS

En Suisse, les cas de tuberculose doivent être déclarés à l'Office fédéral de la santé publique et à l'Office du médecin cantonal. Lorsqu'un cas est recensé dans notre canton, le personnel médical va déterminer s'il y a un risque de contagion ou non. Si oui, une enquête d'entourage va être lancée. «Les infirmières de la ligue pulmonaire valaisanne vont aller voir la famille, les proches de la personne, ainsi que ses collègues de travail. Elles vont faire un test pour savoir si les personnes sont porteuses de la bactérie», explique Jean-Georges Frey, pneumologue et médecin-chef à l'Hôpital du Valais qui

supervise les enquêtes d'entourage. Si le résultat est positif, une radio des poumons permettra de déterminer si la maladie est déclarée ou latente. Un traitement sera administré lorsque la tuberculose est déclarée. Si la bactérie est présente, mais pas active, le personnel médical va décider au cas par cas s'il faut donner un traitement antibiotique préventif. «Nous évaluons selon le bilan de santé de chaque personne. Dans les cas où l'immunité est faible ou pour les adolescents ou les jeunes adultes, nous donnons en principe le traitement d'office», précise Jean-Georges Frey. ○

## POUR ALLER + LOIN

**?** Vous souhaitez avoir plus d'infos?

Des infos sur le centre de compétence tuberculose:  
[www.tbinfo.ch](http://www.tbinfo.ch)  
La ligue pulmonaire valaisanne:  
[www.liguepulmonaire.ch](http://www.liguepulmonaire.ch)

## CANCER DU CÔLON

### Les tests de dépistage permettent de détecter la maladie tôt

Le cancer du côlon est l'une des principales causes de décès par cancer en Suisse. Cette maladie est souvent détectée à un stade trop tardif. Détectée suffisamment tôt, cette maladie se guérit pourtant très bien. En l'absence de prévention, 1 personne sur 20 est touchée contre seulement 1 sur 60 avec une prévention. Une campagne en ce sens est actuellement menée par pharmaSuisse avec mfe (Médecins de famille et de l'enfance Suisse) et en partenariat avec la Ligue suisse contre le cancer et la Ligue gastro-intestinale Suisse. En Valais, 32 pharmacies participent à

ces actions de dépistage jusqu'au 16 avril. La personne intéressée peut s'entretenir avec le pharmacien. Elle peut ensuite effectuer un test de selles chez elle pour détecter la présence de sang occulte dans celles-ci. Après analyse dans un laboratoire, le résultat est communiqué à la pharmacie. En cas de résultat positif, le pharmacien va orienter la personne vers son médecin de famille ou vers un gastroentérologue.

Plus d'infos sous [www.non-au-cancer-du-colon.ch](http://www.non-au-cancer-du-colon.ch)

## MALADIE CHRONIQUE

### Mieux vivre avec une BPCO

Une personne atteinte de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) peut apprendre à gérer sa maladie et améliorer sa qualité de vie. Le programme «Mieux vivre avec une BPCO» a été mis sur pied dans ce sens par l'Hôpital du Valais, Promotion santé Valais et la Ligue pulmonaire valaisanne.

Des spécialistes (médecin-pneumologue, pharmacien et physiothérapeute) animent six ateliers pour les patients et leur entourage. Le prochain atelier débute le 3 mai à l'hôpital de Martigny. ○

Infos et inscriptions: 027 329 04 19 ou [karin.loervall@psvalais.ch](mailto:karin.loervall@psvalais.ch)